

Un premier contrat d'avenir signé chez Convergence

Il affiche un sourire qui fait plaisir à voir en ces temps plutôt moroses, et pour cause. Tristan Seguy, 21 ans, vient de signer un contrat d'avenir avec le groupement d'employeurs (GE) Convergence, le premier pour l'entreprise. Il travaillera dans deux entreprises locales, La Compostière de l'Aube et UFP International, selon un modèle de temps partagé saisonnier : quatre mois dans la première en tant qu'agent de plate-forme et les huit autres mois de l'année dans la seconde en tant que magasinier-cariste.

C'est la motivation du jeune homme - originaire de Romilly et qui reconnaît avoir eu des difficultés dans sa recherche d'emploi - et le sérieux de son projet qui ont inci-



Tristan Seguy (2^e à g.) travaille avec deux entreprises locales.

té Convergence à bâtir un projet professionnel avec lui. Tristan a ainsi pu se former sur certains Caces, des certificats obligatoires

durée indéterminée, faisant de lui le 26^e salarié de la structure, qui vient de souffler sa première bougie. Une belle réussite que n'a pas manqué de rappeler Geoffroy d'Ales, président du GE, tout en relevant que le modèle des groupements d'employeurs soit encore « insuffisamment connu malgré son efficacité ».

Le représentant de la préfecture a, de son côté, salué l'exemple de ce jeune homme qui peut s'investir dans un projet qui lui plaît grâce au dispositif, tout en suivant également la démarche des employeurs, dans un contexte économique difficile « où les entreprises ont des réticences à embaucher ».

SMU